

RÈGLEMENT DU RAID URBAIN

23^{ème} ÉDITION

Le **Raid Urbain** est une course d'orientation au score :

Les équipes se déplaçant en run and bike disposent d'un temps imparti pour trouver un maximum de balises dans la ville ou réaliser des missions sportives dans l'ordre de leur choix.

Chaque balise rapporte de 1 à 5 points en fonction de sa difficulté et de son éloignement.

L'équipe qui accumule le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité sur le nombre de points, c'est l'équipe qui a réalisé le meilleur temps qui sera déclarée vainqueur.

*** ** ***

1/ Généralités

Le Raid Urbain est organisé **samedi 10 juin 2023**.

L'épreuve Raid Urbain est une course d'orientation où les équipes vont enchaîner des déplacements à pied, en VTT, en « run and bike », et seront confrontées à des « missions sportives » tout le long du parcours.

Ces missions ne demandent aucune compétence particulière.

. Le Raid Urbain a reçu l'agrément de la Fédération Française de Course d'Orientation.

. Les concurrents doivent prendre connaissance du présent règlement et l'accepter sans condition en s'inscrivant à l'épreuve « Raid Urbain ».

. Ils affirment être pleinement conscients des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu urbain et naturel et d'évoluer sur des voies ouvertes à la circulation publique.

Pour les parcours RAID URBAIN et RAID JUNIOR, vous devez obligatoirement avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé qui vous sera présenté et avoir pris connaissance des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport, sinon un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Raid Multisports sera exigé ou une copie de licence de la Fédération française de course d'orientation (FFCO) en cours de validité.

. Pour des raisons de sécurité, des points de passage obligatoires seront mentionnés sur la carte de CO.

. Les parcours sont réalisés en orientation à partir des informations du Raid Book, et des cartes fournies par l'organisation. Les tandems sont autorisés (1 par équipe), **vélos électriques ou à assistance électrique sont interdits**.

. L'organisation rappelle aux concurrents qu'ils vont circuler sur des rues, routes ou chemins ouverts à la circulation en run and bike. Les concurrents ne sont pas prioritaires sur les parcours routiers (sauf certains tronçons signalés par l'organisation et fermés à la circulation). En conséquence, ils doivent impérativement respecter le code de la route et utiliser les pistes cyclables présentes sur le parcours.

. Les concurrents doivent être en mesure d'adapter leur rythme de course, en fonction de leur potentiel, de leur condition physique et de leur motivation. Attention à ne pas se surestimer !

. En s'inscrivant, les concurrents acceptent le présent règlement. Ils autorisent les organisateurs de l'événement, ainsi que leurs ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles les concurrents peuvent apparaître, prises à l'occasion de l'événement, dans le monde entier et pour une durée illimitée.

2/ Les parcours :

RAID URBAIN et RAID JUNIORS

RAID URBAIN	RAID JUNIORS	
Equipe de 4 raideurs Mixité obligatoire Au moins un adulte Age minimum : 14 ans Tarif : 52 € par équipe	Equipes de 4 raideurs Mixité non obligatoire Un adulte obligatoire 3 jeunes âgés de 11 à 17 ans Tarif : 32 € par équipe	
	2 catégories :	
	Raid Junior 1 Moyenne d'âge des 3 jeunes inférieure ou égale à 13 ans	Raid Junior 2 Moyenne d'âge des 3 jeunes supérieure à 13 ans
<p>- Pour les parcours RAID URBAIN et RAID JUNIOR, vous devez obligatoirement avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé qui vous sera présenté et avoir pris connaissance des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport, sinon un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Raid Multisports sera exigé ou présenter une licence de la FFCO en cours de validité.</p> <p>-Décharge parentale obligatoire pour les raideurs mineurs</p> <p>- Tous les concurrents doivent savoir nager</p>		
<p>+ Chèque de caution de 40 € à l'ordre de l'OMS de Saint-Priest pour le prêt de la puce de chronométrage « SportIdent » (restitué à l'arrivée).</p>		

Inscriptions :

- Du 01 mai au 08 juin par internet sur le site <https://inscriptions-terrederunning.com/raidurbainsaintpriest2023>

et à partir :

- Du 20 mai au 08 juin par courrier dans la limite des places disponibles.

ATTENTION ! Majoration de **20 €** pour les inscriptions les 07 et 08 juin.

Pasta Party d'après course comprise, pensez à réserver votre part lors de votre inscription. Pas de possibilité d'acheter des parts pour les accompagnants.

<p align="center"><u>Matériel nécessaire :</u> (pour Raid Urbain et Raid Juniors)</p>	<p align="center"><u>Matériel fourni :</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Port du tee-shirt de course obligatoire - 2 VTT qui devront être conformes aux dispositions du code de la route et en parfait état de fonctionnement - système d'attache antivol type cadenas. - 2 ou 4 casques homologués. - Une trousse de réparation pour VTT (pompe, chambre à air, dérive, chaîne...) - Un maillot de bain. - Au moins une boussole par équipe. - Un téléphone portable avec batterie chargée. - Facultatif : sac étanche (style sac congélation) pour le téléphone portable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tee-shirts de course - Raid book et cartes spécifiques de course - Matériel spécifique (canoés, gilets, baudriers...) - chronométrage SportIdent. - Pasta party d'après course - bracelet de course

RAID FAMILLE

- Equipe de 2 à 4 personnes.
- 1 ou 2 adultes responsables d'équipe avec 1, 2 ou 3 enfants âgés de 7 à 11 ans.
- Maximum 4 personnes par équipe.

Le parcours est ouvert et accessible aux enfants et/ou parents en situation de handicap.

- **Tarif : 15 € par équipe**

Parcours **non chronométré**, sans classement.

En utilisant la carte fournie par l'organisation l'équipe se rendra par ses propres moyens sur les lieux des épreuves

- **Décharge parentale obligatoire pour les raideurs mineurs**

Les organisateurs indiqueront dans « le raid book », les missions sportives accessibles aux différents handicaps par un système de pictogramme.

Les organisateurs seraient désireux de bénéficier d'un retour d'expérience sur les équipes inscrites avec leur enfant ou un parent porteur d'un handicap afin d'améliorer le fonctionnement du raid.

ATTENTION ! Pas de certificat médical nécessaire (pas de chronométrage ni de classement), pas de compétences particulières. Récompenses aux enfants ayant validé un minimum de missions sportives.

Matériel nécessaire :

- 1 téléphone portable batterie chargée.
- Une gourde ou poche à eau minimum par personne.
- Un maillot de bain

Matériel fourni :

- Tee-shirt de course
- Matériel spécifique (canoés, gilets, baudrier...)
- Carte de course.

L'organisation rappelle aux concurrents qu'ils vont circuler sur des rues, routes ou chemins ouverts à la circulation. Les concurrents ne sont pas prioritaires sur les parcours routiers (sauf certains tronçons signalés par l'organisation ou fermés à la circulation).

En conséquence, ils doivent impérativement respecter le code de la route et utiliser les pistes cyclables présentes sur le parcours.

Le port du casque est obligatoire pour les déplacements à vélo.

3/ Parc à vélo :

Pour Raid Urbain, Raid Juniors

Un parc à vélo surveillé sera mis à disposition dans l'enceinte du parc Mandela aux horaires suivants :
12 H – 14 H et 16 H 30 – 19 H

Attention vous devez impérativement déposer vos vélos avant de prendre le départ (le prologue s'effectuant à pied) et les déposer avant de franchir la ligne d'arrivée (utilisation de votre cadenas préconisé).

Pour récupérer vos vélos après la course, vous devez présenter votre dossard et donner votre nom aux bénévoles sur place.

4/ Assistance :

- Aucune assistance ni suivi d'équipe ne sont admis pendant toute la durée de la course sous peine d'élimination immédiate. Cependant vous pouvez voir passer les équipes sur les missions sportives.

- Le remplacement d'un membre de l'équipe est interdit durant toute la durée de la course, mais possibilité de terminer le raid sans être classé.

En cas d'accident, il est demandé aux concurrents de **porter secours aux raideurs** même s'ils sont d'une autre équipe, **d'appeler les secours** (numéro mentionné sur les raidbooks et cartes d'orientation) avec leur téléphone portable en mentionnant leur position, le numéro du dossard et le type d'accident survenu, **de faciliter l'arrivée et l'intervention des secours** en les attendant sur place.

L'organisation assurera 3 ravitaillements sur l'ensemble des parcours ainsi que les points d'eau, les emplacements seront indiqués sur les cartes et les raidbooks.

Néanmoins, nous rappelons aux raideurs que gérer ses réserves d'eau et de solide fait partie intégrante de la course. Nous signalons que les GPS sont interdits (mise hors course immédiate).

Le départ sera refusé aux équipes ne portant pas le tee-shirt de course, le dossard (porté de façon visible) et le bracelet de course (matériel fourni par l'organisation).

Les organisateurs rappellent que les raideurs sont responsables de leur matériel avant, pendant et après la course. Les accompagnateurs suiveurs sont interdits sur les parcours. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de la détérioration ou du vol du matériel des raideurs.

5/ Contrôle :

L'organisation placera des contrôleurs tout au long du parcours, ils seront chargés du respect du présent règlement.

Exemples d'interdiction :

- Être deux raideurs sur un VTT
- Prendre le tramway pour se déplacer (Raid Urbain et Raid Junior).
- Utiliser des moyens de transports motorisés...

Le non respect du règlement entraînera l'élimination immédiate de l'équipe sans remboursement des frais d'inscriptions.

6/ Dispositif de secours :

L'organisation assurera les postes de secours en nombre suffisant conformément à l'arrêté ministériel du 7 novembre 2006 fixant le référentiel relatif aux dispositifs prévisionnels de secours (DPS).

La société « Dokever » sera chargée d'assurer l'assistance médicale de l'événement.

7/ Assurances :

L'organisation a souscrit une assurance garantissant la responsabilité civile pour l'organisation de cet événement. Néanmoins, l'organisation suggère aux raideurs de souscrire une assurance individuelle accident.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive au mauvais état de santé, de préparation insuffisante ou en cas de vol de matériel.

Les organisateurs prendront à leur charge le « pass'orientation » des concurrents du Raid Urbain et du Raid Juniors.

8/ Abandon :

Tout abandon devra être signalé au PC course en utilisant le téléphone portable de l'équipe et en appelant le numéro du directeur de course notifié sur le Raid Book.

9/ Validation des balises (géographique) :

Les équipiers doivent se présenter ensemble aux points de contrôle.

La balise ne sera validée qu'en présence des quatre raideurs.

Pour valider les balises, il faut impérativement, pour les parcours Raid Urbain et Raid Juniors :

- Utiliser les puces électroniques dans le boîtier de la balise
- Attendre le bip sonore et le signal lumineux
- En cas de dysfonctionnement, utiliser la pince ou le signaler aux bénévoles sur place.

10/ Retrait des dossards :

Pour tous les parcours, retrait des dossards au **Gymnase COLETTE, rue Colette.**

Le vendredi 09 juin : 18 H à 19 H 30

Le samedi 10 juin : 10 H à 11 H 30

ATTENTION : Plus aucun dossard ne sera disponible après 11 H 30. Les organisateurs informent les raideurs qu'aucun remboursement ne sera effectué pour raison de retard au retrait des dossards.

11/ Classement :

- Rappel : pas de classement pour le Raid Famille
- Chaque parcours fera l'objet d'un classement au nombre de points puis au temps en cas d'égalité entre 2 équipes.
- Fermeture des circuits à 17h30. **Attention, chaque minute de retard vous enlève 1 point.**

12/ Défi Raid Dingue :

Pour valider le classement, 1 membre de l'équipe minimum doit participer au parcours du défi Raid Dingue.

Départ par vague sur l'esplanade Colette à partir de 18h00

13/ Remise des récompenses :

- L'arrivée se situe sur l'esplanade du Gymnase Colette
- La remise des prix aura lieu samedi 10 juin à 18 H 30 sur le podium
- Lots aux 3 premières équipes de chaque parcours (Raid urbain, junior 1, junior 2)
- Aux 1^{er} du Challenge Club OMS et du challenge Entreprise
- Animation pasta party gratuite à partir de 19 H au Gymnase Colette, réservée aux raideurs et aux bénévoles.

14/ Réclamations :

- Tous les concurrents ont pris connaissance du règlement en s'inscrivant et l'acceptent sans condition.
 - Tout concurrent peut déposer une réclamation auprès de la direction de course pendant la course et avant 18 H 15. Celle-ci doit être formulée impérativement par écrit.
 - Toute infraction constatée sur le terrain ou établie après réclamation entraînera la disqualification de l'équipe.
 - Toute dégradation sur les propriétés privées, champs cultivés, clôture... entraînera la disqualification de l'équipe.
 - Tous abandons de déchets divers entraîneront la disqualification de l'équipe.
- Les organisateurs se réservent le droit de déposer une plainte et d'engager les poursuites envers les concurrents indésirables.
- Le non respect du règlement et des consignes de sécurité entraînera la mise hors-course immédiate de l'équipe concernée. Exemple : deux raideurs sur le même VTT...

15/ Modifications :

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'arrêter la course en totalité ou en partie pour cas de force majeure ou raison liées à la sécurité.

RAPPEL DES HORAIRES

	JOURS	HEURES	LIEU
RETRAIT DES DOSSARDS			
POUR TOUS LES PARCOURS	Vendredi 09 juin 2023	18 H à 19 H 30	Gymnase Colette
	Samedi 10 juin 2023	10 H à 11 H 30	
BRIEFING DE COURSE			
Raid Urbain Raid Junior	Samedi 10 juin 2023	12 H	Gymnase Colette
DÉPART			
Raid Urbain	Samedi 10 juin 2023	13 H	à l'extérieur du gymnase Colette
Raid Famille	Samedi 10 juin 2023	13H30	
Raid Junior	Samedi 10 juin 2023	14 H	
HORAIRES PARC A VELOS			
Samedi 10 juin de 12 h à 14 h et de 16 h 30 à 20h au Parc Mandela Dépose obligatoire (Raid Urbain et Raid Junior) avant le départ et avant le franchissement de la ligne d'arrivée			
FIN DE COURSE	Fermeture de tous les circuits à 17 H 30		

Lors de votre inscription, vous avez indiqué votre adresse mail afin que les organisateurs vous fassent parvenir les indications techniques ou sportives sur l'évènement.

Dans le cadre de la RGPD (Règlement Général sur la protection des données)-, nous vous demandons de nous signaler si vous ne souhaitez pas recevoir des informations sur les grands événements sportifs organisés par la ville (3 informations par an).